



ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – *Mardi 3 décembre 2013*

Agenda

Lundi 9 décembre

-15h: **Bruno LAFONT**, PDG de Lafarge : « *Un groupe français leader dans un monde qui change* ».

Mardi 10 décembre

--9h30 : Entretiens académiques, en partenariat avec la Fondation Croissance Responsable (Institut de France) : « *Quelle finance pour une croissance responsable ?* ».

Lundi 16 décembre

-11h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-12h30 : déjeuner des Académiciens.

-15h: **Amin MAALOUF**, de l'Académie française : « *La langue française et son rôle dans le monde* ».

-Comité secret.

Lundi 6 janvier

-11h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-12h30 : déjeuner des Académiciens.

-15h: **Gabriel de BROGLIE**, Chancelier de l'Institut : « *L'institution académique des sciences morales et politiques* ».

Lundi 13 janvier

-15h: **Didier SICARD**, Professeur de médecine à Paris-Descartes, ancien président du Comité consultatif national d'éthique : « *La politisation éthique de la morale* ».

Lundi 20 janvier

-15h: **Renaud DENOIX de SAINT MARC**, membre de l'Académie (section générale) : « *La moralisation de la politique* ».

-Réunion de la section Législation, droit public et jurisprudence.

Lundi 27 janvier

-15h: **Jean-Claude CASANOVA**, membre de l'Académie (section Économie) : « *L'apport d'Auguste Comte* ».

-Comité secret.

Séance du lundi 2 décembre

Après approbation du procès verbal de la séance du lundi 25 novembre, le président **Bertrand Collomb** a fait procéder aux dépôts d'ouvrages.

Jacques de Larosière a présenté à ses confrères l'ouvrage de Georges Chantraine et Marie-Gabrielle Lemaire *Henri de Lubac, tome IV – Concile et après-Concile (1960-1991)* (tome IX de la collection des *Études lubaciennes*, Paris, éditions du Cerf, 2013, 822 pages).

Le président Bertrand Collomb a passé la parole à son confrère **Jean-Claude Casanova**, membre de la section Économie politique, statistique et finances, qui a fait une communication intitulée « L'unification de l'Europe et la politique française ».

L'orateur a tout d'abord expliqué que « chaque arrêt, chaque avancée du processus d'unification correspond à des actes politiques. [...] Le processus européen en France est la suite d'une série d'événements politiques qui en constituent les étapes. » C'est sur la base de ce constat et à la lumière de la politique intérieure française qu'il a ensuite distingué, avant de les analyser, sept épisodes de l'aventure européenne, « trois succès, trois échecs et, pour les précéder, une ouverture symbolique en hommage à Aristide Briand ». Ces sept épisodes marquants sont, dans l'ordre chronologique : « 1929, l'ouverture avec Briand ; 1950-51, Robert Schuman, Jean Monnet et la CEE ; 1954, l'échec de la CED ; 1957, la relance par le Marché commun ; 1978, l'élection du Parlement européen ; 1992, le référendum sur l'euro ; 2003, le rejet du projet de constitution européenne. »

De ces rappels historiques et de ses analyses, Jean-Claude Casanova a tiré six conclusions : « la première tient à la force et à la faiblesse du "parti européen" en France, [...] à cheval sur la droite et sur la gauche, moins hétérogène que le "parti anti-européen". » La deuxième conclusion est relative à la permanence de la double opposition à l'Europe, [...] opposition de droite reposant sur le nationalisme politique, le protectionnisme et le danger de l'immigration, et opposition de gauche reposant sur l'anticapitalisme, l'hostilité à la finance, le protectionnisme et la faveur à l'égard de l'immigration non européenne. » La troisième conclusion concerne le rôle des institutions de la V^e République qui, pour la présidence varie en fonction de l'engagement personnel du président de la République et qui, pour le parlement, en raison du mode de scrutin et de la division nécessaire droite/gauche, défavorise le parti européen. La quatrième conclusion porte sur l'évolution de l'opinion, marquée avant tout par une très grande hétérogénéité, mais aussi par « un scepticisme croissant à l'égard de l'Europe ». Pour la cinquième conclusion, qui porte sur la qualité des hommes, l'orateur a cité Léon Brunschwig selon qui « le monde serait sauvé depuis longtemps si la qualité des hommes égalait la qualité des idées qu'ils expriment. ». Enfin, la sixième conclusion a concerné la situation historique, guerre franco-allemande, puis menace soviétique et, aujourd'hui, une interrogation sur des menaces incertaines.

À l'issue de sa communication **Jean-Claude Casanova** a répondu aux questions que lui ont posées **Alain Besançon, François d'Orcival, Christian Poncelet, Jean-Claude Trichet, Jacques de Larosière, Georges-Henri Soutou, Bernard Bourgeois, Mireille Delmas-Marty, Michel Pébereau** et **Bertrand Collomb**.

À savoir

- «Le lundi 2 décembre, dans la Grande salle des séances de l'Institut, sous la présidence de **Gabriel de Broglie**, président de la Fondation Édouard Bonnefous de l'Institut de France, et de **Xavier Darcos**, président du jury du Grand Prix de la Fondation Édouard Bonnefous, ont été remis les Prix Édouard Bonnefous. **Bertrand Collomb** a remis à l'Association Emmaüs Défi, pour son projet *Convergence*, le Grand Prix de la Fondation Édouard Bonnefous de l'Institut de France. **Marianne Bastid-Bruguière** a remis aux auteurs de l'édition de la *Correspondance générale de La Beaumelle* le Prix de la Fondation attribué sur proposition de la section Morale et Sociologie. **Michel Pébereau** a remis à Christian Gollier, pour l'ensemble de son œuvre, le Prix de la Fondation attribué sur proposition de la section Économie politique, Statistique et Finances. **Emmanuel Le Roy Ladurie** a remis à Mona Ozouf pour l'ensemble de son œuvre le Prix de la Fondation attribué sur proposition de la section Histoire et Géographie. Le secrétaire perpétuel **Xavier Darcos** a remis à Yves Luginbühl, pour son ouvrage *la mise en scène du monde. Construction du paysage européen*, le Prix Édouard Bonnefous de l'Académie des sciences morales et politiques.

À lire

- *L'égalité, une passion française ?*, ouvrage de Michel Forsé, Olivier Galland, Caroline Guibet Lafaye et Maxime Parodi, préfacé par **Raymond Boudon**(+) (Paris, Armand Colin, 2013). Cet ouvrage a été présenté par les auteurs lors des Entretiens académiques sur « Les inégalités en France et dans le monde : réalités et perceptions », le lundi 2 décembre, sous la présidence de **Bertrand Collomb**. Extrait de la préface : « Le présent volume est le second tiré de l'enquête patronnée par l'Académie des sciences morales et politiques et financée par la fondation Simone et Cino del Duca sur la perception de l'inégalité par les Français, sur leurs attitudes face aux inégalités et sur leur conception de la justice sociale. Aucun mot ne paraît plus intelligible que le mot *égalité*. Il doit cette transparence à son acception arithmétique. Aucun mot ne semble prendre davantage de place dans le discours politique. Il est inclus dans la devise républicaine. Bien qu'il n'y occupe que le deuxième rang, un décompte montrerait sans doute qu'il apparaît plus fréquemment dans le discours politique que le mot *liberté*. Mais la transparence du mot laisse place à une redoutable opacité dès lors qu'on passe de son usage arithmétique à son usage philosophique, social et politique. Car il existe des types d'inégalités divers et nombreux. On distingue les inégalités de départ, couramment qualifiées d'inégalités des chances, les inégalités d'arrivée ou, comme on dit encore, les inégalités de résultat. Parmi les inégalités de résultat, inégalités des revenus et inégalités des conditions ne se superposent qu'imparfaitement. Cela résulte de ce que les inégalités dans les conditions peuvent être des inégalités de revenu, mais aussi de prestige ou de pouvoir, les trois dimensions n'étant que partiellement liées les unes aux autres. L'inégalité des droits représente une autre catégorie, distincte des précédentes. Et cette forme de l'inégalité n'est pas non plus homogène, car il y a des *droits-de*, comme le droit de s'exprimer ou le droit de circuler, et des *droits-à* : le droit aux soins ou le droit au logement. Les premiers sont encore qualifiés de droits-liberté et les seconds de droits-créances. »

Dans la presse et sur internet

- «Le chemin n'a jamais été aussi étroit, entre la déflation et l'inflation», interview de **Jean-Claude Trichet** dans *Le Temps*, en date du vendredi 8 novembre. Extraits : « Les pays européens ne sont plus en situation de décroissance: presque partout, la période d'ajustement – coûteuse en termes de croissance – touche à sa fin. Reste le problème de la transmission de la politique monétaire. Elle ne se fait pas de la même manière dans les pays qui ont éprouvé des difficultés et dans ceux qui ont été épargnés. La création de l'union bancaire aidera: elle permet d'achever le marché unique des services et, ainsi, une meilleure transmission de la politique monétaire. - *Question : Le Japon et les États-Unis ont agi massivement pour soutenir leur économie avec comme conséquence un affaiblissement de leur monnaie. L'euro apparaît comme une victime collatérale, ce qui n'aide pas la relance de l'économie. Que faut-il faire?* Réponse : Ces banques centrales n'interviennent pas sur les marchés des changes et elles ne l'ont jamais fait en dehors des concertations au G7. Aucune n'a comme but d'affaiblir sa monnaie et leurs décisions de politique monétaire sont justifiées du point de vue de leur économie. J'aimerais certes qu'elles tiennent davantage compte des externalités et des aspects internationaux des mesures prises. Cela dit, on a beaucoup dit de l'euro qu'il était sur le point de s'effondrer. Maintenant on le juge plutôt, voire très, solide. Cela montre la résilience souvent sous-estimée de cette monnaie. Sauf la Suisse, qui a trouvé qu'un rapprochement avec la monnaie unique était approprié. »

- L'Académie des vins de France défend le terroir depuis 1933 », dans *Le Monde* du 23 novembre. Extrait : « "La mission de l'Académie des vins de France est de défendre le vin authentique, le terroir, le vin "qui a la gueule de l'endroit". Dans le monde entier, c'est cette tendance qui est en train de gagner, et non celle des vins de cépage. Ce produit culturel, qui nous ressemble, est donc d'avenir sur les marchés internationaux." C'est avec ce rappel que **Jean-Robert Pitte**, président de l'Académie des vins de France, a inauguré, mardi 19 novembre, le dîner annuel que l'académie organise à Paris, au restaurant Le Laurent, son siège social. Fondée en 1933 par le baron Pierre Le Roy de Boiseaumarié, également créateur de l'Institut national des appellations d'origine (INAO), l'Académie des vins de France fonctionne sur le modèle de l'Académie française, avec quarante membres titulaires, postes "réservés prioritairement à des vignerons d'élite, en vue d'assurer au sein de l'académie une représentation harmonieuse des régions viticoles". »